

Clientèles priorisées sans consultation des équipes cliniques

Val D'Or, le 23 février 2018 – Sous la pression budgétaire, la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT) détermine les priorités d'intervention en fonction de ce qui est le plus payant pour l'établissement, au détriment de la perspective clinique. C'est la conclusion à laquelle arrive le porte-parole régional de l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) en apprenant qu'alors que 220 personnes sont en attente d'évaluation psychologique dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, on a choisi de faire évaluer à grands frais, par des ressources privées à l'extérieur de la région, 14 patients appelés à subir une chirurgie bariatrique.

« Répondre en priorité aux demandes du bloc opératoire rapporte davantage, commente Jacques-Michel Audet, alors tant pis pour les demandes provenant d'autres secteurs moins "payants". Sur la liste d'attente, il y a pourtant 26 personnes classées priorité numéro 1, c'est-à-dire qu'elles doivent être vues rapidement. Voilà où nous en sommes : ce ne sont plus les besoins qui déterminent le traitement d'une urgence mais les retombées budgétaires. » De plus, les évaluations des patients en attente de chirurgie ont été défrayées à même le budget du programme de santé mentale pour la Vallée-de-l'Or et non pas par le programme de chirurgie bariatrique, celui-là même dont les intervenant-e-s déplorent le manque de ressources pour évaluer leurs patients.

Ce n'est là qu'un exemple – où ce qui est le plus rentable l'emporte – des effets pervers des règles budgétaires imposées par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). La réforme du mode de financement des établissements, dite par activité, ne fera que renforcer cette tendance, estime le syndicat.

« Il est frustrant pour les intervenant-e-s de voir l'argent dépensé pour envoyer les gens se faire évaluer à Québec alors que les besoins de la population de la Vallée-de-l'Or sont criants et qu'il y a une rupture de services en psychologie au Centre hospitalier psychiatrique de Malartic », rapporte le représentant syndical.

Dans la MRC de la Vallée-de-l'Or, huit des dix psychologues de l'équipe ont quitté le service en santé mentale depuis 2015. L'APTS estime que le manque de soutien et de reconnaissance entourant la profession de psychologue contribue pour beaucoup aux difficultés qu'éprouve la direction du CISSS à attirer et retenir ces professionnel-le-s dans la région.

À propos de l'APTS

Avec 52 000 membres, l'APTS est un syndicat indispensable du réseau public de la santé et des services sociaux. Elle représente plus d'une centaine de titres d'emploi distincts parmi le personnel

professionnel et technique dans les domaines du diagnostic, de la réadaptation, de la nutrition, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, l'APTS compte 1 540 membres.

- 30 -

Pour renseignements :

Jacques Michel Audet, répondant politique régional de l'APTS

Téléphone : 819.354.9319 (cell.)